

Ensemble, transformer P8 et défendre l'Université : A propos du projet de Pres Paris 8-Paris 10

Les différentes réunions et contacts au sein de la communauté de Paris 8 font apparaître un large accord en faveur d'un futur PRES avec l'université Paris X Nanterre, fondé sur les synergies déjà existantes entre les deux universités. Toutefois, la rapidité des décisions et sans doute aussi une faible connaissance des textes régissant les Pres révèlent de vraies inquiétudes auxquelles nous souhaitons répondre. Ainsi, les statuts proposés ne sont pas ceux d'un Pres de fusion et chaque université partenaire garde sa pleine autonomie sur ses propres composantes.

Si nous voulons que ce PRES soit ce que nous décidons d'en faire, il nous faut aller très vite dans la décision de lancement. C'est paradoxalement à cette condition que nous aurons du temps pour construire le cadre précis de fonctionnement du Pres, définir ses missions et leurs incidences pour Paris 8, ses personnels et ses étudiants.

En effet, renvoyer à plus tard la création du Pres reviendrait à ce que nos deux universités s'en tiennent au calendrier actuel de réalisation du contrat d'établissement, mis en œuvre dès juin, et nous interdirait toute modification de nos projets pour les cinq ans à venir. D'ici là les PRES existants, comme les IDEX qui démarrent, auront vite fait de réduire grandement nos capacités d'initiatives. Au contraire, acter rapidement la création du Pres, c'est la possibilité de reporter d'une année le dépôt de notre contrat d'établissement et donc d'avoir le temps pour construire le PRES que nous souhaitons, en conformité avec les valeurs et les projets qui nous sont propres.

De plus, dans les contrats entre l'université et les collectivités territoriales qui entrent dans une phase de négociation dès la fin du mois, seule la signature rapide du PRES permettra d'être un interlocuteur au même titre que les autres établissements d'enseignement supérieurs d'Ile de France.

Acter rapidement la création du Pres est le moyen d'avancer dès à présent tout en gardant le temps de construire un vrai projet d'avenir pour notre établissement à l'échelle nationale et régionale.

Il reviendra alors logiquement aux conseils nouvellement élus de construire ce projet avec toute la communauté universitaire.

A cette fin, en tant qu'élus des futurs conseils centraux, nous nous engageons à ce que

- le débat d'orientation stratégique du Pres soit lancé dès maintenant, à l'initiative des membres fondateurs, et sous l'impulsion de ce que seront les nouvelles instances et la nouvelle présidence
- le débat sur les missions du Pres soit largement mené avec un débat simultané sur l'ampleur de celles-ci, les modalités de leur déclinaison, et leur articulation avec les autres partenariats et les établissements fondateurs eux-mêmes
- le débat sur le futur règlement intérieur de ce Pres soit animé par les membres fondateurs eux-mêmes, à parité de statuts, avec la possibilité par cette voie d'envisager les ajustements statutaires qui sembleraient nécessaires

Ces débats précéderont l'installation plénière du conseil d'administration du Pres et la désignation des représentants de Paris 8 fondée sur les conclusions provisoires de ces débats.

Nous serons d'autant plus attentifs à ce que ces débats soient menés que nous partageons avec d'autres une approche critique à l'égard de ce cadre institutionnel devenu obligé notamment en ce qu'il réduit de façon considérable la collégialité déjà fort malmenée par la loi LRU au sein des universités. Paris 8 devra continuer à faire entendre une voix critique demandant la révision de la législation régissant l'enseignement supérieur. Il va de soi que les statuts devraient être adaptés si cette législation évoluait favorablement, notamment en permettant une gouvernance plus démocratique des PRES.

En tant qu'élus sur un projet d'établissement qui a recueilli la majorité absolue des voix dans le collège des enseignants-chercheurs et assimilés, nous nous engageons à ce que ce débat stratégique fasse partie des priorités pour notre établissement.

Christine Bouissou, Gwen le Cor, Ann Thomson, Laurence Gavarini, Mario Barra-Jover, Anne-Marie Helvétius, Michèle Montreuil, Mireille Ségué, Olivier Archambeau, Marzena Watorek, Alain Sinou, Assia Boutaleb, François Castaing
S'associent à ce texte : Sophie Wauquier, Isabelle Moindrot, Elisabeth Bautier, Jean-Marc Meunier, Yves Sintomer, Danielle Tartakowsky